

La présente information, donnée à titre indicatif, est un communiqué de presse diffusé à l'attention des journalistes et ne saurait constituer une publicité, ni une offre d'achat ou de vente. Pour plus de détails et d'informations, se reporter à nos conditions générales.



Le 20 octobre 2009

### *Communiqué de presse*

## **Une nouvelle offre accessible aux entrepreneurs individuels clients d'HSBC France**

Dans le cadre de sa stratégie d'accompagnement des Professionnels, HSBC France propose désormais aux Entrepreneurs Individuels son offre Assurance Frais Généraux.

Assurance Frais Généraux, conçue par HSBC Assurances, couvre l'absence de l'assuré consécutive à une maladie ou à un accident corporel entraînant une incapacité temporaire totale (ITT).

Deux options quant au mode d'indemnisation sont laissées au libre choix de l'assuré :

- la prise en charge des frais généraux réels tels que les loyers ou les charges fixes
- la rémunération du remplaçant de l'assuré.

En cas de reprise partielle d'activité, l'indemnité est maintenue à 50%.

L'indemnité est versée après une franchise de 30 jours à compter de la survenance du sinistre. En cas d'ITT de plus de 30 jours consécutive à un accident, l'indemnisation est garantie dès le premier jour.

En outre, Assurance Frais Généraux offre une réelle souplesse de fonctionnement pour l'assuré :

- Le Professionnel peut choisir une garantie qui couvre un capital de 10 000€ à 300 000€ Ceci est adapté à toutes les tailles d'activité.
- De la même manière, le souscripteur module la durée de la garantie de 12 ou de 18 mois.
- Enfin, une grande flexibilité de paiement, sans coût supplémentaire, est proposée à l'assuré (mensuel, trimestriel, semestriel, annuel)

Pour tout accident ou maladie intervenant dans l'espace économique européen, la principauté de Monaco, Andorre ou la Suisse, Assurance Frais Généraux couvre l'assuré. Cette garantie s'applique également en cas de voyage de moins de trois mois dans le monde entier.

L'offre Assurances Frais Généraux vient compléter le dispositif que la banque met au service de sa clientèle de Professionnels. C'est ainsi que très récemment HSBC France a mis en place une offre Transmission destinée aux petites entreprises, commerçants et professions libérales.

### **Contacts presse :**

HSBC France Sophie Ricord, 01 40 70 33 05, [sophie.ricord@hsbc.fr](mailto:sophie.ricord@hsbc.fr)

HSBC Assurances Anne Scattolin, 01 41 02 68 27, [anne.scattolin@hsbc.fr](mailto:anne.scattolin@hsbc.fr)

## **Note aux éditeurs :**

### **Le Groupe HSBC**

HSBC Holdings plc, maison mère du Groupe HSBC, a son siège basé à Londres. Le groupe sert des clients dans le monde entier à travers quelque 8 500 implantations réparties dans 86 pays et territoires en Europe, dans la région Asie-Pacifique, en Amérique du Nord et du Sud, au Moyen-Orient et en Afrique. Avec 2 422 milliards USD d'actifs au 30 juin 2009, HSBC est l'un des premiers groupes de services bancaires et financiers au monde. "Votre banque, partout dans le monde" est la signature publicitaire universelle de HSBC.

### **HSBC en France**

HSBC France, précédemment CCF fondé en 1894, a rejoint le Groupe HSBC en 2000 et a adopté la marque HSBC France en novembre 2005. Le siège de HSBC France est situé à Paris. Avec plus de 430 points de vente sur le territoire national et plus de 11 000 salariés, HSBC France développe des activités de banque universelle auprès de clientèles de particuliers et d'entreprises.

### **HSBC Assurances**

HSBC Assurances conçoit une large gamme de produits et services pour satisfaire au mieux les besoins de la clientèle du groupe en matière d'assurance-vie, de retraite, de prévoyance et de dommage. La gamme de produits et services s'enrichit régulièrement pour répondre aux attentes de la clientèle.

Depuis juin 2009, HSBC Assurances diversifie ses activités en créant IFA Services, département dédié au réseau des Conseillers en Gestion de Patrimoine Indépendants (CGPI). En accompagnant un nouveau réseau de distribution, HSBC Assurances capitalise sur l'expertise acquise auprès de la clientèle patrimoniale.

HSBC s'appuie sur les deux compagnies HSBC Assurances Vie (France) et HSBC Assurances IARD (France), filiales du Groupe, et développe également des partenariats ciblés avec d'autres assureurs afin d'optimiser et diversifier son offre de services auprès de ses clients.